

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 3 Octobre 1876.

## NOUVELLES LOCALES.

On organise, dans la Principauté, un grand pèlerinage au Sanctuaire de Notre-Dame de Laghet. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

La rentrée des élèves de nos écoles communales a eu lieu aujourd'hui à 8 heures du matin.

L'incendie de la baraque en bois qui était installé le magasin d'une marchande de photographies, à Monte Carlo, a fait vivement comprendre à nombre de personnes le danger de ces sortes de constructions. Sous prétexte d'économie, on se fait une maison en planches, qui n'offre qu'un logement incommode, insalubre et malpropre, et qui expose le locataire à voir ses ressources en mobilier disparaître en un clin d'œil, bienheureux encore s'il n'est pas lui-même brûlé vif avec sa famille. Dans nos pays sans pluie, qu'échauffe un soleil ardent, les maisons en planches sont desséchées et flambent comme des allumettes à la moindre étincelle qui se communique à leurs parois. Il est même surprenant que ces incendies ne soient pas plus multipliés dans les baraques assez nombreuses qu'on élève depuis quelque temps sur le flanc de la montagne, constructions, d'autant plus imprudentes dans ces parages, que l'eau y est rare, et que l'incendie d'une baraque environnée d'oliviers peut causer des dommages incalculables.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de septembre est de 11,300.

Dans une de ses dernières audiences, le Tribunal Supérieur, jugeant commercialement, a été saisi d'une affaire dont la solution est utile à connaître pour nos industriels et nos commerçants.

Voici l'espèce :

Un navire chargé de briques part du port de Marseille à destination de Monaco. En route il est assailli par une tempête qui met l'équipage dans la nécessité de jeter à la mer une partie du chargement pour sauver le navire et sa cargaison.

Le capitaine fit, à son arrivée, conformément à la loi, sa déclaration au consul de sa nation. Celui-ci invita le destinataire à prendre connaissance de cette déclaration, et à indiquer les experts qui seront chargés d'estimer les pertes et avaries et de fixer la part contributive du propriétaire des marchandises et de l'armateur.

Les experts ont une double mission : 1<sup>o</sup> constater l'état des pertes ; 2<sup>o</sup> fixer la part contributive des intéressés.

Cette dernière opération se réduit à un calcul de proportion qui ne peut donner lieu à aucune difficulté sérieuse.

Il n'en est pas de même de la première. Ou le destinataire suit la foi du capitaine et accepte sa déclaration, dans ce cas le règlement se fait facilement et promptement ; ou il croit utile et prudent de contrôler la déclaration du capitaine ; dans ce cas que doit-il faire ? A défaut de la loi, la raison l'indique. Il doit donner aux experts tous les renseignements, titres et papiers qui leur permettront d'établir avec exactitude l'importance du chargement au moment du départ : correspondances, lettres de voiture, lettres de connaissance, registres, etc. etc. Ce premier point établi, il devra leur faire constater l'état du chargement à l'arrivée, et avant de prendre livraison. Si le résultat de ces opérations est identique aux déclarations du capitaine, tout est pour le mieux ; s'il en diffère, il n'y a pas de doute que les conclusions des experts doivent, en général, l'emporter sur le procès-verbal du marin qui peut se tromper de très bonne foi sur la quantité du jet, dont le péril pressant ne lui a pas toujours permis de calculer l'importance.

Si le destinataire néglige ces formalités, il s'expose à voir ses prétentions, repoussées, quelque légitimes d'ailleurs qu'il les suppose.

C'est ce qui est arrivé dans l'espèce qui nous occupe. Le destinataire n'a pas tenu compte de la lettre d'avis du consul, il ne s'est pas mis en relation avec les experts, et, pour comble d'imprudence, il a fait décharger la marchandise qu'il a conduit dans ses magasins. Alors seulement il a soutenu qu'il y avait un manquant beaucoup plus considérable que celui dont le procès-verbal du capitaine faisait mention. Il était trop tard. Il avait pris, sans protestation et sans contrôle régulier, livraison de la marchandise, il était non recevable à proposer une preuve que, dans l'état, la loi déclare inacceptable, et que les circonstances rendent d'ailleurs très difficile, sinon impossible.

Les chasseurs et autres personnes qui voyagent avec des chiens se plaignent avec raison des ennuis qu'ils éprouvent lorsqu'il s'agit de l'enregistrement de ces animaux au bureau des bagages. On nous assure que la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, désireuse d'être agréable aux voyageurs, se propose de délivrer, aux guichets de distribution des billets ordinaires, des billets spéciaux pour les chiens.

Une aussi heureuse innovation ne saurait que profiter à la Compagnie, en contentant tout le monde.

Voici le temps probable pendant le mois d'octobre 1876, pour notre région :

Première dizaine : Belle et venteuse.  
Du 1<sup>er</sup> au 4, beau ;  
Dans l'intervalle du 5 au 6, coup de vent avec ou sans pluie ;  
Du 6 au 8, beau ;

Du 9 au 10, vent avec ou sans pluie ;  
Deuxième dizaine : Belle.  
Du 11 au 16, beau ;  
Dans l'intervalle du 17 au 19, vent avec ou sans pluie ;  
Du 19 au 21, assez beau.  
Troisième dizaine : En partie belle, pluvieuse et venteuse.  
Du 22 au 23, coup de vent avec ou sans pluie ;  
Du 24 au 26, assez beau ;  
La période du 27 au 31 sera en grande partie venteuse et donnera probablement un ou deux jours de pluie vers le 27 et le 31.  
Résumé : Mois généralement beau, peu pluvieux, mais assez venteux.

## Les vidanges et l'engrais humain.

Le système séparateur a été également appliqué aux fosses fixes. Il ne constitue pas par lui-même un appareil de désinfection, mais il permet d'avoir des fosses inodores avec des moyens de ventilation très simples qui seraient complètement inefficaces dans une fosse ordinaire. De plus, la séparation diminue considérablement la tendance à la fermentation.

La désinfection des fosses n'a généralement lieu qu'au moment de la vidange. Elle est immédiate avec le système Goux et s'accomplit en même temps que s'opère la séparation des matières par un procédé des plus ingénieux.

Le but poursuivi par M. Goux est de remédier aux inconvénients suivants des fosses fixes ou mobiles que présentent les anciens procédés : infiltration des matières et dégagement des produits volatils, viciation de l'air dans l'intérieur des maisons par les conduits des cabinets et dans les rues par les tuyaux d'évent qui mènent les gaz au sommet des maisons ; au point de vue de l'engrais, perte de la partie liquide si riche en principes utiles, valeur moindre de la poudrette obtenue par la dissémination des seules matières solides ; inconvénients des dépotoirs tels qu'ils existent aujourd'hui.

Nous empruntons au rapport fait par M. Ch. Laurent à la Société industrielle d'Amiens la description de l'appareil dont le principal avantage réside dans son extrême simplicité et son parfait fonctionnement.

« Cette fosse mobile se compose d'un tonneau ou tinette en bois ou en métal dont les parois intérieures sont garnies sur une certaine épaisseur de matières absorbantes mélangées de sulfate de chaux ou de sulfate de fer, sels propres à former des combinaisons fixes avec les produits volatils qui pourront se dégager pendant toute la durée du phénomène qu'on désigne ordinairement sous le nom de fermentation ammoniacale.

« Comme matières absorbantes, on peut employer les suivantes : chiffons de laine, bourres, crottins secs, paille hachée, balayures, etc. . . .

« La matière absorbante choisie est d'abord mélangée avec 6 pour cent de sulfate de chaux (plâtre cuit) ou 5 pour cent de sulfate de fer ; puis on garnit le fond de la tinette sur une épaisseur de 12 à 15 centimètres mesurés après léger tassement.

« On introduit ensuite dans l'intérieur de la

tinette un moule en tôle ou en fer blanc de forme sensiblement cylindrique qui laisse entre sa surface extérieure et celle intérieure du tonneau un vide d'environ 10 à 12 centimètres; puis on remplit le vide avec les matières absorbantes préparées en les tassant légèrement au fur et à mesure de leur introduction.

« Cette opération terminée, on retire le moule et l'espace qu'il laisse libre est destiné à recevoir les matières fécales et l'urine.

« Les produits des déjections en tombant dans la tinette se divisent immédiatement; la partie solide reste sur les matières absorbantes, tandis que la partie liquide pénètre dans leur intérieur où elle commence à fermenter; mais les sels ammoniacaux volatils qui résultent de cette fermentation et de la transformation de l'urine se trouvent en contact avec le sulfate de fer ou le sulfate de chaux qui transforme immédiatement le carbonate d'ammoniaque en sulfate, produit très fixe aux plus hautes températures de nos saisons et qui est aujourd'hui très recherché en agriculture.

« La combinaison ayant lieu au fur et à mesure de la production des gaz ou des matières volatiles, la fermentation ne se manifeste par aucun phénomène extérieur et semble ne pas exister. »

C'est avec tout le contenu de la fosse qu'est préparé un engrais pulvérent qui, combiné avec un engrais chimique, (phosphates de chaux) forme ainsi une heureuse association de substances organiques et minérales, indispensables à la fertilité du sol.

Il semble tout d'abord qu'après l'énumération que nous avons faite des avantages du système Goux, son adoption dans la Principauté ne doit rencontrer aucun obstacle. Mais si l'on se rapporte aux observations qui ont été présentées dans un précédent numéro du *Journal de Monaco*, quant à la multiplicité des procédés de vidanges qu'imposera encore longtemps la topographie du sol de la Principauté, quant aux conditions différentes dans lesquelles se trouvent nos divers quartiers, on verra qu'un système unique de vidange est aussi impossible que la généralisation des appareils Goux.

L'accroissement rapide de la population nécessitera tôt ou tard un service régulier et réglementé, et la question économique qui s'y liera étroitement pèsera fortement sur la décision qui pourra alors être prise. De plus, le prix de vente des engrais ne serait pas suffisamment rémunérateur dans notre pays où le sol, se couvrant partout d'habitations, les grandes cultures tendent à disparaître. En admettant même qu'un entrepreneur voulut bien, aux conditions de la société amiénoise, se charger du service des fosses mobiles, un inconvénient s'opposerait encore au fonctionnement de ces appareils dans la Principauté: l'obligation de ne jeter dans les tinettes que les déjections liquides ou solides, mais elles seules, sans pouvoir y conduire les eaux ménagères. Cet inconvénient, quoique moindre pour la Condamine, est majeur et restera absolu, pour un temps encore fort long pour la ville de Monaco.

L'impossibilité, telle qu'elle existe aujourd'hui, peut disparaître; des modifications profondes peuvent survenir et si les circonstances locales permettaient de généraliser dans la plupart de nos quartiers des appareils analogues à ceux de la société Amiénoise, nous n'hésiterions pas à souhaiter l'application du système Goux qui satisfait assez bien aux exigences de l'hygiène et de la salubrité publique.

Nous recevons de Nice la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

J'ai eu toute ma vie un goût prononcé, je dirai même une passion pour l'art de la tapisserie, c'est assez vous dire avec quelle attention je suis la série d'études, que publie, sans nom d'auteur, le *Journal de Monaco*.

Sans être un érudit, je suis un chercheur quelque peu expert; ces études m'ont vivement intéressé par la variété, la profondeur et la justesse des aperçus. Quoiqu'à les lire tout le monde ait plaisir et profit, c'est surtout aux connaisseurs, aux esprits fins et délicats qu'elles s'adressent; là, elles trouvent des appréciateurs dont le témoignage doit être, pour le savant écrivain, la meilleure récompense de ses travaux

et un encouragement à les continuer.

Dernièrement, le hasard m'a fait rencontrer, chez un de mes amis, vrai connaisseur et spécialiste distingué, une plaquette contenant la première partie de ces études.

Cette brochure est imprimée avec le luxe typographique, la netteté, le soin, et ce je ne sais quoi de fini qui donne un si grand air aux produits des meilleurs ateliers typographiques de Paris et de Tours. Le papier, le caractère, le format révèlent chez ceux qui les ont choisis et mis en œuvre, un goût parfait. Nul ne croirait que ce petit chef-d'œuvre de typographie sort de la modeste imprimerie de Monaco; j'en fais mes compliments sincères au directeur de cet établissement.

Vous ferez, de ma lettre, monsieur le rédacteur, l'usage que vous jugerez bon, mais je crois qu'il n'est peut-être pas inutile d'enregistrer le témoignage d'un homme qui s'offre dans la plénitude de son indépendance et sous l'excellente impression que lui a laissée l'œuvre qu'il se permet d'apprécier.

Veuillez agréer, etc.

Un Niçois.

Nous remercions cet honorable niçois du témoignage qu'il veut bien nous donner, et nous n'ajouterons rien à ses bienveillantes appréciations. Notre imprimerie est modeste, il est vrai, mais grâce à l'intelligence, à l'activité et au goût éprouvé de M. Dalbera, son directeur, et de ses employés, elle peut lutter, dans une certaine mesure avec les ateliers typographiques les mieux outillés. Elle a installé, récemment, dans son local, une presse Marinoni dont l'usage devenait indispensable pour répondre aux nombreuses commandes d'imprimés qu'elle reçoit chaque jour.

On lit dans le *Phare du Littoral* :

La route du littoral, du côté de la Mer d'Eze, est maintenant accessible jusqu'au débouché du tunnel du cap Roux. On peut même traverser le pont jeté sur la voie; mais il n'est pas possible d'aller au-delà autrement qu'à pied, et encore ne faut-il s'engager qu'avec la plus extrême prudence. Une armée de bardeurs, de mineurs, de terrassiers, de bûcherons, s'est emparée de ce quartier, que trouble de nos jours l'éclat des mines, la chute des blocs de rochers et des arbres. Une carrière de pierres de premier choix a été ouverte dans ces parages, et à l'aide de laquelle il sera facile d'exécuter les travaux d'art que la construction de la route réclame sur ce point. En outre du pont qui masque l'entrée du tunnel du cap Roux, deux autres sont encore indispensables, ainsi que des tranchées variant de quatre à six mètres, pour amener la route au niveau des terrains qui avoisinent la gare d'Eze.

La section à laquelle on travaille depuis plus de dix-huit mois ne sera pas la moins pittoresque du parcours. En effet, il n'existe pas de lieu plus imposant, plus merveilleux sur tout notre littoral. C'est presque un enchantement du vallon de la Murtha, à Beaulieu, jusqu'au vallon de la Brusca, qui descend des hauteurs d'Eze et glisse sur les flancs bizarres de ce village.

Malgré l'ardeur déployée dans les chantiers de la Mer d'Eze, nous ne pensons pas qu'on puisse se rendre en équipage à la gare de cet endroit avant le mois de mai ou d'avril prochain.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL.

**Nice.** — S'il faut en croire les renseignements reçus et les demandes adressées, la colonie américaine sera très nombreuse cet hiver à Nice. La colonie russe ne le sera pas moins, — si la guerre d'Orient prend fin très prochainement. Au cas où les hostilités ne cesseraient pas, beaucoup de familles, qui se disposent à fuir les bords de la Neva, priveront nos contrées ensoleillées de leur présence. Mais la paix gagnant heureusement chaque jour plus de terrain, tout fait espérer que nous n'aurons pas à regretter l'absence d'hôtes chez lesquels l'amabilité et les bonnes relations sont devenus synonymes d'habitude.

— L'avenue de la Gare présente, depuis quelques jours, une assez grande animation. Au train de trois heures principalement, voitures et omnibus arrivent chargés de bagages. Les voyageurs, du jour au lendemain, sont plus nombreux.

— Les *Guépes*, d'Alphonse Karr, vont cesser de paraître.

— Un navire chargé de marbres et d'ardoises s'est perdu jeudi dernier en vue de Nice.

Il était commandé par le capitaine Arghiro et portait le pavillon grec, venait de Cassis et se rendait à Galatz. C'est par suite d'une violente secousse causée par l'ar-

doise qu'il s'est renversé à cause du roulis que le navire s'est ouvert et a sombré. L'équipage s'est sauvé dans le canot et est arrivé exténué au port de Nice vers cinq heures du matin.

**Villefranche.** — Voici quelques renseignements sur l'escadre de la Méditerranée.

*Richelieu*, cuirassé de 1<sup>er</sup> rang, portant le pavillon de M. le vice-amiral Roze, commandant en chef, commandé par M. le capitaine de vaisseau Gazielle, armé de 16 canons. — Equipage: 806 hommes.

*Revanche*, cuirassé de 1<sup>er</sup> rang, commandé par M. le capitaine de vaisseau Duperré, armé de 15 canons. — Equipage: 578 hommes.

*Provence*, cuirassé de 1<sup>er</sup> rang, commandé par M. le capitaine de vaisseau Michaud, armé de 14 canons. — Equipage: 563 hommes.

*Savoie*, cuirassé de 1<sup>er</sup> rang, commandé par M. le capitaine de vaisseau Lamothe-Tenet, armé de 12 canons. — Equipage: 575 hommes.

*Gauloise*, cuirassé de 1<sup>er</sup> rang, commandé par M. le capitaine de vaisseau Wollon, armé de 20 canons. — Equipage: 616 hommes.

*Héroïne*, cuirassé de 1<sup>er</sup> rang commandé par M. le capitaine de vaisseau Sellier, armé de 12 canons. — Equipage: 580 hommes.

*Hégène*, aviso, commandé par M. le lieutenant de vaisseau Paulnier de la Pinelais, armé de 4 canons. Equipage: 70 hommes.

L'escadre d'évolutions, après les opérations de l'inspection générale, a quitté Villefranche hier lundi pour rentrer à Toulon reprendre son mouillage ordinaire.

Avant hier dimanche, il y a eu grand bal sur la place de la Marine. L'orchestre était composé de tout le corps de musique du *Richelieu*, que l'amiral avait mis à la disposition des organisateurs de la fête.

— Dimanche prochain 8 et lundi 9 grand bal sur la place de la Paix, à l'occasion de la fête patronale.

**Ize.** — Vendredi dernier, dit le *Phare*, un grand malheur est arrivé au quartier de la mer d'Eze, au bas du chemin Saint-Michel, à quelques mètres du pont du chemin de fer, sur lequel les trains commencent à reprendre la grande vitesse à leur sortie du tunnel du Cap Roux.

Un ouvrier puisatier était descendu dans un puits pour bourrer ses mines et allumer ses mèches. Ce puits, percé en plein rocher, avait montré ses eaux le matin même. L'ouvrier en question était, pour ainsi dire, hors de danger; il touchait déjà la planche de sortie, lorsque, pris d'un vertige, il retomba au fond du trou; la mèche des mines étant allumée, il n'y avait pas moyen pour les ouvriers qui coopéraient au travail de percement d'aller porter secours à leur camarade. Ces mines éclatèrent, et le pauvre puisatier, après s'être fracassé la tête et les membres en tombant, fut lancé dans les airs avec la décharge des mines.

L'émotion causée par cet événement a été si grande sur les chantiers de la mer d'Eze, que tout travail y a été suspendu dans la journée d'hier.

Lorsque nous sommes passés dans le quartier, le corps de l'infortuné puisatier, un habitant de Nice, père de trois enfants, reposait sur des branches de pins maritimes, ayant autour de lui trois ou quatre ouvriers qui veillaient attendant l'arrivée du représentant de la justice.

#### LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*).

Paris vit surtout, en ce moment, par les théâtres. Les salons sont encore fermés, les salles à manger ne s'entrebailent que pour la famille, on n'a comme ressource le soir que les salles de spectacle. Les théâtres semblent comprendre l'importance de leur rôle car ils multiplient les représentations à sensation. Le théâtre Français, qui décidément revient à la tragédie, entraînant le public après elle, vient alléché par le succès de la *Fille de Roland* de nous donner *Rome vaincue*, par M. Alexandre Parodi.

M. Parodi est un italo-grec qui a opté pour la versification française et s'était fait déjà remarquer aux matinées organisées à la Gatté par M. Ballande par une tragédie vigoureusement conçue, *Ulm, le Parricide*, avant d'aborder la maison de Corneille. Cette maison lui a été sympathique et bienveillante. Grâce à une interprétation de premier ordre, elle a passé condamnation sur le style un peu trop international du poète pour ne se souvenir que des situations saisissantes, pathétiques, grandioses dont il a relevé les deux derniers actes de sa pièce.

La grande attraction de *Rome vaincue*, la raison primordiale de son succès est le personnage de *Posithumia*, l'aïeule d'une vestale condamnée à être enterrée vivante pour avoir laissé éteindre le feu sacré et entraîné ainsi la défaite des romains. M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt, drapée superbement, interprète ce rôle avec une telle puissance de sentiment, un art si parfait

qu'elle a soulevé la salle et mérité les acclamations unanimes de l'assistance.

Cette assistance était fort brillante et contenait nombre des plus hautes individualités du monde parisien. Le chevalier Nigra s'y trouvait à côté du général Cialdini, duc de Gaëte, qui ouvrira, dès la rentrée des chambres, les salons de l'ambassade d'Italie dont il compte faire un des foyers les plus animés du monde diplomatique.

La marquise de Molins et sa seconde fille figuraient également parmi cette assemblée. La marquise arrive du château de Bauraing où elle a été l'hôte du duc et de la duchesse d'Ossuna. Les chasses et les réceptions se succèdent dans ce magnifique domaine qui coûte près de cent vingt mille francs par an d'entretien à son propriétaire. L'ouverture de la chasse y a pris un grand caractère.

Le matin, la messe a été chantée dans la chapelle du château, en présence des maîtres de céans et de leurs hôtes, tous en costume de chasse. Pendant l'office, la meute ducale, maintenue dans la cour qui précède la chapelle, accompagnait de ses aboiements sonores les chants religieux. A l'issue de la messe, le chapelain est venu bénir les chiens, chevaux, piqueurs, voire même les cors qui éclataient en joyeuses fanfares, puis on s'est mis en chasse.

On causait beaucoup dans la loge de la marquise de Molins des fiançailles de M<sup>me</sup> Charlotte de Morny, l'aînée des quatre enfants laissés par le feu duc avec le marquis de Corzana, neveu du duc de Sesto le second époux de M<sup>me</sup> de Morny. Simple et douce avec une pointe de sentimentalité qui ajoute à sa personne un charme de plus, M<sup>me</sup> de Morny est très sympathique à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher et promet à la grandesse d'Espagne, une digne représentante de plus.

Un autre neveu du duc de Sesto, don Jose Osario, marquis d'Arenales a épousé, il y a un an, M<sup>me</sup> Rosaria de Fernan Nunez, fille du duc et de la duchesse Fernan Nunez si appréciés dans la haute société française.

Ce qui aide le plus au lustre de Paris, en ce moment, au moins, c'est la présence des étrangers qui s'y arrêtent en revenant des eaux ou des bains de mer ou même avant de se rendre aux stations hivernales des bords de la Méditerranée.

C'est ainsi qu'on remarquait, aux dernières courses du Bois de Boulogne, entre autres individualités étrangères, le duc Torlonia, dont la mère est une Chigi-Albani et qui vient d'entrer dans sa vingt-quatrième année, le marquis de Tavistock et le baron de Wykerslooth de Weerdesteyn, représentant certainement trois des plus grosses fortunes de l'Europe. Le marquis de Tavistock est fils du duc de Bedford, qui, outre ses domaines à l'infini sur divers points du territoire anglais, ne possède pas moins de deux mille maisons à Londres. Il est vrai qu'il trouve là encore plus grand propriétaire que lui, le duc de Westminster, seul maître du West-End, le plus riche quartier de la capitale de l'Angleterre.

Ces faits exorbitants pour des Français habitués au morcellement de la propriété n'étonnent pas au-delà de la Manche. La ville de Folkestone appartient à un seul homme. Le duc de Claveland a ses propriétés longées pendant vingt-huit kilomètres par le chemin de fer. Le marquis de Bread-Albane peut voyager un jour entier sur les siennes et il y a cent-quarante kilomètres de son château à la mer. Le duc de Sutherland possède, en entier, le comté de son nom. J'en passe et des plus extraordinaires.

Le baron de Wykerslooth compte également sa fortune par millions. Sa mère est la princesse Charlotte de la Trémoille.

A défaut de bals à Paris on danse dans les châteaux. Chez la comtesse de Sancy, au château de Boran, il y a eu une charmante soirée toute pleine de jeunes filles et de fraîches toilettes. Boran, situé non loin de Chantilly est un château d'allure tout-à-fait seigneuriale dont la rivière baigne le parc. La plupart des danseuses portaient des robes assez courtes par devant sans retroussés ni paniers. De grands nœuds écharpes, de petits volants, des guirlandes de fleurs formaient toute la garniture. Quelques-unes avaient une petite traîne ajustée sur la jupe qu'elles relevaient pour danser de côté au moyen d'une agrafe de fleurs ou d'un nœud de ruban et improvisaient ainsi un costume court fort élégant. La danse finie la traîne s'éployait de nouveau et redonnait à la toilette toute sa majesté.

Cette invention, pleine de grâce, me paraît appelée à un grand succès particulièrement pour les soirées de château où il faut à la fois un certain mélange de laisser-aller qui convient à la campagne et de l'élégance qui importe au salon. La mode a fait une trouvaille dont elle mérite d'être félicitée.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE. (\*)

L'Assistance médicale chez les Romains.

§ II.

Nous avons avec le D<sup>r</sup> René Briau jeté un coup

(\*) Voir le numéro précédent

d'œil général sur la profession médicale à Rome, il nous reste à le suivre dans les six chapitres où il découvre et fait connaître, au moyen de documents nouveaux, la place, ou plutôt l'emploi, la fonction du médecin dans les divers groupes ou associations qui existaient à Rome.

Il commence par les jeux du cirque. Ces divertissements étaient très recherchés des Romains, qu'il s'agisse des courses de chars ou de combats de gladiateurs, ou d'expositions aux bêtes.

Les courses de chars étaient les plus en vogue et celles qui passionnaient davantage le public. C'était un entraînement, un enthousiasme qui allaient jusqu'au délire, et dont les courses de chevaux, dont on fait tant de bruit maintenant en France et en Angleterre, ne donnent qu'une faible idée.

Dans le principe ces jeux furent limités à quelques chars que les propriétaires faisaient courir, soit en les conduisant eux-mêmes soit en les faisant conduire par leurs esclaves. Mais bientôt il devint impossible aux simples particuliers de pourvoir aux dépenses nécessitées par l'éclat que prirent ces spectacles. Alors il se forma des sociétés qui se chargeaient de toutes les fournitures des courses, et qui entretenaient à cet effet un personnel nombreux et un matériel considérable.

Une inscription funéraire donnée par l'auteur, nous fait connaître l'importance du personnel entretenu par un riche romain du temps d'Auguste, qui faisait courir. Sa famille aurigaire comptait vingt-cinq décurions, c'est-à-dire préposés ou chefs d'emplois, ayant chacun un certain nombre de subordonnés, et encore ce chiffre de vingt-cinq est-il incomplet, car l'inscription porte la trace de huit noms effacés.

Mais qu'était une famille aurigaire au service d'un simple particulier, à côté des grandes compagnies qui travaillaient pour le public ?

Les principales étaient au nombre de quatre, dont les cochers se distinguaient par la couleur de leur livrée: blanc, rouge, bleu et vert. Les grands seigneurs de Rome, et jusqu'aux empereurs, prenaient parti dans les querelles entre cochers, querelles qui dégénéraient quelquefois en simulacre de guerre civile, tant était grand le nombre de ceux qui vivaient de cette industrie.

Les écuries et les remises des aurigaires étaient construites avec un luxe et dans des proportions qui les faisaient ressembler à des palais; le monde aristocratique du sport romain s'y donnait rendez-vous; l'empereur Caligula y passait une partie de ses journées et y prenait même ses repas.

Or, dans les inscriptions funéraires en l'honneur des membres de familles aurigaires, nous voyons toujours figurer un ou plusieurs médecins, exclusivement attachés au service de l'exploitation. C'était même un emploi assez recherché, car le médecin participait à la faveur populaire dont étaient entourés la faction, ou les cochers, qui étaient les lions du jour, auxquels il donnait ses soins. C'est par ce chemin qu'il arrivait souvent à la célébrité et à la fortune.

§ III.

Parmi les jeux du cirque, les combats de gladiateurs avaient une vogue presque aussi grande que les courses de chars.

« La gladiature, dit notre auteur, se recrutait à plusieurs sources: 1° parmi les condamnés pour crimes; 2° parmi les prisonniers de guerre et les esclaves; 3° à l'aide des engagements volontaires; car il se rencontrait des hommes que ce singulier genre de dilettantisme attirait et d'autres qui se jetaient dans les troupes de gladiateurs par désespoir, après avoir dissipé leur fortune et perdu l'estime et la considération publiques. On vit même des femmes s'engager dans la gladiature sous l'empereur Domitien. »

Les engagés volontaires se liaient au maître par un serment atroce, dont Pétro nous a conservé la formule: « Qu'Eumolpus ordonne de nous charger de chaînes, de nous frapper, de nous faire mourir par le fer ou le feu, à sa volonté, nous jurons de lui obéir; qu'il soit maître absolu de notre corps et de notre vie. »

Pour développer les forces et la souplesse des gla-

diateurs, on les soumettait à un régime hygiénique très sévère. Ils vivaient enfermés dans des casernes, où ils étaient exercés au maniement des armes par des maîtres d'escrime ou lanistes.

Ces écoles gladiatoriales étaient nombreuses à Rome; les unes appartenait à l'Etat, les autres à des entrepreneurs ou à des riches particuliers.

Des médecins étaient attachés à ces divers établissements, soit pour en régler et surveiller le régime commun, soit pour étudier dans chaque sujet et pour développer ses prédispositions physiques pour tel ou tel genre de combat. En effet, afin de piquer la curiosité et de donner plus d'attraits au plaisir, on avait imaginé plusieurs espèces de luttes, dont chaque variété était caractérisée soit par la manière de se battre, soit par les armes offensives et défensives des adversaires.

Si le rôle du médecin était nécessaire à l'intérieur des écoles gladiatoriales pour régler l'entraînement destiné à perfectionner la musculature des gladiateurs, il était plus urgent encore au cirque pendant les représentations.

Que les gladiateurs combattissent entre eux ou contre les bêtes féroces, l'issue du combat était toujours la mort ou de graves blessures. Le médecin-chirurgien se tenait en permanence dans un local attenant à l'arène, appelé *spoliatorium*: c'est là qu'on traînait et qu'on dépouillait les cadavres de ceux qui avaient succombé en combattant; ou qu'on égorgait ceux qui, blessés mortellement, ne pouvaient être guéris; ou qu'on procédait aux premières opérations chirurgicales sur les sujets blessés, mais non mortellement.

Dans l'état de notre civilisation nous comprenons difficilement l'engouement furieux des Romains pour les jeux sanglants du cirque. Cependant ce fut une des passions que le Christianisme eut le plus de peine à vaincre. Au milieu de la corruption si profonde et si universelle des mœurs païennes, il lui était moins difficile de conquérir des âmes à la virginité que de les enlever aux spectacles des arènes. Témoins ce trait de la vie d'Alypius, son ami, raconté par S<sup>t</sup>-Augustin au chapitre VIII, livre VI de ses confessions. Nous ne résistons pas au désir de citer cette belle page, la plus éloquente qui ait été écrite sur la puissance irrésistible et mystérieuse qui entraînait aux jeux du cirque; non seulement les païens, mais ceux dont les pensées étaient purifiées et la volonté affermie par la divine action du christianisme.

Les amis d'Alypius, jeune romain fort distingué par sa science et la dignité de ses mœurs, veulent le mener au cirque; il résiste d'abord, puis, pour ne pas les désobliger davantage, il les suit, persuadé que sa volonté triomphera de la séduction.

« Ils arrivent, dit S<sup>t</sup>-Augustin, prenant place où ils peuvent; tout respirait l'ardeur et la volupté du sang. Mais Alypius fermant les yeux, défend à son âme de descendre dans cette arène barbare; heureux s'il eut encore condamné ses oreilles! car, à un incident de combat, un grand cri s'étant élevé de toutes parts, il est violemment ému, cède à la curiosité, et se croyant peut-être assez en garde pour braver, et vaincre même après avoir vu, il ouvre les yeux..... A peine a-t-il vu ce sang, il y boit du regard la cruauté. Dès lors il ne détourne plus l'œil; il l'arrête avec complaisance; il se désaltère à la coupe des furies, et sans le savoir, il fait ses délices de ces luttes féroces; il s'enivre des parfums du carnage. Ce n'était plus ce même homme qui venait d'arriver, c'était l'un des habitués de cette foule barbare. Que dirai-je encore! il devint spectateur, applaudisseur, furieux enthousiaste, il remporta de ce lieu une effrayante impatience d'y revenir. Ardent, autant et plus que ceux qui l'avaient entraîné, il entraînait les autres, etc. »

En nous faisant pénétrer dans les casernes ou écoles gladiatoriales, dans les arènes, le *spoliatorium*, le *summun coragium*, le D<sup>r</sup> René Briau nous démontre à la fois et la nécessité de l'assistance des médecins et le nombre considérable de personnes qui exerçaient cette profession. (A suivre).

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Septembre	PRESSIONS BAROMETRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 <sup>m</sup> au-dessus du niveau de la mer).			TEMPÉRATURE DE L'AIR				TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITE RELATIVE moyenne en centimètres	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHERE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h.   4 h. après midi	10 h.					
25	756.4	754.5	755.1	19. »	20.9	20.4	20. »	20.8	0.86	E. faible	beau. après-midi couvert.
26	754.6	754.2	755.3	18.5	21.4	20.6	20.1	21.2	0.78	Ouest	beau. quelques nuages.
27	755.2	753.9	754.5	17.6	21.7	20.5	19. »	21. »	0.82	S. O. très faible	beau. après midi couvert.
28	734.1	752.4	751.7	18.2	21.5	21. »	20.5	21.5	0.86	variable faible	couvert.
29	751.2	750.6	751.9	19.5	22.7	22.4	20. »	21. »	0.85	presque calme	couvert. brouill. épais à N.
30	752.3	751.9	751.7	20. »	21.6	21.2	20.7	21.2	0.83	S.-O. (la nuit)	nuages épars. beau.
1 <sup>er</sup>	751.0	749.6	750.0	20. »	26.2	24.7	19.8	20.3	0.67	S.-O. violent	beau.
DATES				25	26	27	28	29	30	1 <sup>er</sup>	
Observations: Maxima				21.1	22. »	22. »	21.8	22.9	22.8	26.5	
Minima				17.2	16.5	15.1	16.9	17.5	18.5	18. »	

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 25 Septembre au 1er Octobre 1876.

MENTON. cutter, *Vierge des Anges*, français, c. Cosso, fûts vides.  
 ID. id. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, id.  
 ID. b. *Marie Adelaïde*, id. c. Palmaro, id.  
 ID. brick-g. *la Corse*, id. c. Confortini, charbon.  
 MARSEILLE. b. *Marie Anaïs*, id. c. Grimoles, m. d.  
 MENTON. b. *Belle Brise*, id. c. Fornari, fûts vides.  
 ID. brick-g. *l'Enlalie*, id. c. Rey, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, sab.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Mège, id.  
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id.

Départs du 25 Septembre au 1er Octobre 1876.

STE-MAXIME. cutter, *Vierge des Anges*, français, c. Cosso, fûts vides.  
 ID. id. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, id.  
 MENTON. b. *Marie Adelaïde*, id. c. Palmaro, sur lest.  
 CETTE. b. *Belle Brise*, id. c. Fornari, fûts v.  
 ID. b. *l'Enlalie*, id. c. Rey, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Grisoie, sable.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, id.

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine: il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne, en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et C<sup>ie</sup>, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-postes: dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.  
 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

On s'abonne, à Monaco, à l'imprimerie du journal.

Une femme de Chambre, connaissant la couture, demande à se placer chez une dame seule. — S'adresser au bureau du journal.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 22 MAI 1876. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distanc kilom	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixt.	473 mixt.	477 mixt.	481 dirt.	479 mixt.	501 mixt.	487 mixt.
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.								
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02		3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 38	3 04		7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	12 26	2 30	4 02		8 17
11	1 35	» 95	» 75	» } départ	8 16	»	12 43	2 45	4 36	6 »	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30	»	1 »	2 57	4 47	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37	»	1 07	»	4 54	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	»	1 19	»	5 03	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 05	»	1 40	3 22	5 20	6 43	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 10	»	1 46	3 28	5 26	6 49	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 35	»	2 15	3 49	5 50	7 07	9 47
				Vintimille heure de Rome	11 45	»	4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gènes	6 05	»	10 20	10 50	8 16	»	»
					soir		soir	soir	soir		

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distanc kilom	478 omn.	500 mixt.	482 mixt.	486 mixt.	488 dirt.	492 mixt.	494 mixt.	498 mixt.	STATIONS
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris...	7 »	7 05	10 20		
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 25	11 04	12 40	4 20	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	11 24	12 58	4 41	
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8 »	11 31	1 04	4 48	
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 13	11 44	1 18	5 04	
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 21	11 52	»	5 12	
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 29	12 06	1 31	5 20	
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	mat.	8 42	mat.	12 19	
173	21 30	16 »	11 70	» } départ	6 08	10 04	12 35	2 08	
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	11 16	1 48	3 11	
				Toulon	12 04	»	3 44	7 40	
				Marseille	2 22	»	5 57	9 45	
					soir	mat.	soir.	soir.	

G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.  
 Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

<b>RESTAURANT</b> DE LA VILLA DES ORANGERS TABLE D'HOTE. — PENSION.	<b>HOTEL D'ANGLETERRE</b> Rue du Tribunal, Monaco. TABLE D'HOTE. — PENSION.	<b>HOTEL DE LA PAIX</b> Rue Basse, Monaco. TABLE D'HOTE. — PENSION.	<b>HOTEL VICTORIA</b> (maison meublée). tenue par Erasme Rey. Boulevard de la Condamine.
<b>Restaurant Barriera</b> à la Condamine. TABLE D'HOTE. — PENSION.	<b>HOTEL-RESTAURANT</b> DE LA CONDAMINE TABLE D'HOTE. — PENSION.	<b>PENSION FRANÇAISE</b> Avenue Florestine.	<b>Restaurant Strasbourg</b> en face le Casino. TABLE D'HOTE — PENSION.

35 minutes de Nice MONACO — MONTE CARLO 20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.  
 L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.  
 La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.  
 Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.  
 Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.  
 Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.  
 La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.  
 A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.